



> Cinéménôme

Organisé par Merlimont Passion
"Tout le monde debout"
Mardi 5 mars à 19h
Salle Polyvalente - 3 €

GRAND DEBAT NATIONAL

Réunion d'initiative locale
Vendredi 1^{er} mars à 20h
Salle Polyvalente

"La croix rouge sur roues"

Les bénévoles viennent à votre rencontre !
Jeudi 21 mars de 10h à 12h
Place de la Haye



CABARET ANNÉES 80

Organisé par les Bollaert Boys

Dimanche 24 mars

Salle Polyvalente à 15h

Adultes 10 € / Enfants 5 €

Renseignements et réservations au
06.81.69.69.67



> NOUVEAU A MERLIMONT

L'association "Team BDT" propose des séances d'initiation à la boxe, des cours de self défense et de la remise en forme.

Chaque **jeudi et vendredi de 19h à 21h**
et le dimanche de 9h à 11h
Salle Noémie Dufour
Renseignements : 06.47.79.90.43



Les Randonnées du mois

Lundi 4 mars à 14h : **Airon Saint Vaast**, 10 km, facile

Samedi 9 mars à 9h : **Entre dunes et forêts à Ecault**, 10 km, sable

Jeudi 14 mars à 9h : **Ebruyères**, 8.5 km, facile

Jeudi 21 mars à 9h : **Sentier de Valloires à Argoules**, 9 km, Facile

Dimanche 24 mars à 9h : **Stella/Le Touquet**, 12 km, sable

> NOUVEAU PARCOURS :

Samedi 30 mars à 8h30 : **Chemin de Cappe à Samer**, 11 km vallonné. Possibilité de repas le midi.

Renseignements au : 06.75.16.88.56 ou 06.74.90.29.12

Départs place
de la Haye
2 € la rando



> Matches de foot à domicile sur le terrain d'honneur :

Dimanche 10 mars 10h30 : Seniors C contre Verchocq

Dimanche 17 mars 10h30 : Seniors B contre Maresquel,

15h : Seniors A contre Fruges

Dimanche 24 mars à 10h30 : Seniors C contre Montreuil

Dimanche 31 mars à 10h30 : Seniors B contre Conchil

15h : Seniors A contre Rang du Fliers.

CARNAVAL DU FOOT

Salle Polyvalente

Samedi 9 mars 2019

Pour les enfants, de 17h à 18h30 boum, visite des mascottes, goûter et boissons. 2 €

Pour les adultes, à partir de 19h, soirée carnavalesque avec apéritif et buffet froid. 20 €

06.09.15.06.24

Les services de la commune vous proposent :

> Goûter chantant

Animé par Valérie Dreuillet et Oswald Roux

Dimanche 17 mars à 15h

Salle Polyvalente



Pour les personnes âgées de 69 ans et plus résidant à Merlimont uniquement.

Inscriptions obligatoires en mairie avant le 8 mars 2019.

> Animations familiales

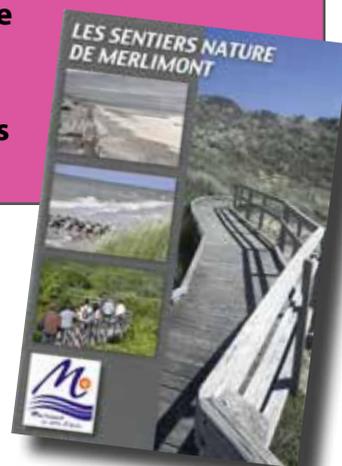
Chaque Mercredi de 14h à 17h

Bibliothèque Arc En Ciel

Place du commerce

Renseignements : 03.21.94.53.19.

Le guide des sentiers de Merlimont est disponible en Mairie et au Bureau d'Informations touristiques



Hauts-de-France

PROPRES

Ensemble, nettoyons notre région !



> Nettoyage de la plage

Dans le cadre de l'opération "Hauts de France propres" la commune met en place un nettoyage de la plage.

Samedi 23 mars de 9h30 à 11h

RDV sur la Plage !

> AIDE FINANCIÈRE

Pour recevoir la TNT

Vous avez jusqu'au 26 mars !

L'Agence Nationale des Fréquences propose une aide financière pour l'équipement audiovisuel à Merlimont.

Si vous souhaitez en bénéficier pour changer votre mode de réception de la télévision pour votre résidence principale rendez-vous sur :

<https://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/>

> Conte musical "La maîtresse des ombres"

Proposé dans la cadre de la saison culturelle de l'agglomération, ce spectacle mêle vidéo, récits, musique et livres autour de 4 classiques : Blanche-neige et Rose Rouge, Carmen, la Belle au bois dormant et le Petit Ramoneur. A partir de 7 ans

Samedi 16 mars à 18h30 - Salle Navez

> Habiter mieux en CA2BM

La CA2BM et la région Hauts de France se sont associées afin d'aider financièrement les ménages à accéder à la propriété.

Le montant de l'aide est compris entre 8 000 et 13 000 euros et sera attribué en 2019 et 2020 aux personnes qui en font la demande jusqu'à épuisement de l'enveloppe de 300 000 euros par an.

Pour en bénéficier, il faut répondre à certains critères, selon le type de logement, sa situation géographique, le nombre d'occupants et les ressources financières du ménage.

Le règlement d'attribution et le dossier sont disponibles sur

<https://www.ca2bm.fr>

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales !

Vous avez jusqu'au 31 mars.

Il suffit de vous présenter en mairie, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Tout changement de domicile est également à signaler pour l'envoi de votre carte électorale.